

HORS-SÉRIE

DIJON MAG

319
01.2019



Ma
ville
pratique
2019



Vous faciliter la vi(II)e

Le service public est un bien commun et précieux. Il nous relie les uns aux autres et porte, à travers notre devise républicaine de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, les valeurs de solidarité auxquelles je suis profondément attaché. C'est quand il s'exerce en proximité qu'il est le plus efficace et recueille la confiance des citoyens. Il est présent, à travers l'administration municipale et les élus, pour répondre à nos besoins et nous aider dans toutes

les démarches de la vie quotidienne. Quel que soit votre âge et votre situation, ce guide vous apportera informations et conseils, et vous aidera à mieux connaître les actions de la ville.

François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

Ma mairie

VOUS AVEZ BESOIN
D'UNE INFORMATION
D'ORDRE GÉNÉRAL ?



L'HÔTEL DE VILLE VOUS ACCUEILLE ET VOUS INFORME

Hôtel de ville de Dijon
Place de la Libération
CS73310 - 21033 Dijon
Cedex - 03 80 74 51 51

Point d'accueil - Cour d'honneur

Passage du logis du Roy
Place de la Libération | 03 80 74 52 71
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Accès Divia : City, L6 et B11
DiviaPark : Dauphine et Grangier.
DiviaVélodi : place Notre-Dame.

Accueil général - famille - social

11, rue de l'Hôpital à Dijon 03 80 74 51 51
Du lundi au vendredi de 8h à 18h.
Accès Divia : T2, L4, L5, B12, B18, Corol
DiviaPark : Berbissey, Monge
DiviaVélodi : port du canal

Allô mairie

0800 21 3000 (appel gratuit
depuis un poste fixe)
ou allomairie@ville-dijon.fr
Pour poser une question, signaler un
problème, soumettre une réclamation.
Réponse sous 48 heures.

5 mairies de quartier sont à votre service

- 1. Mairie de quartier
Bourroches-Valendons**
32, boulevard Eugène-Fyot
03 80 74 52 02
Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 18h
Divia : T2, L4, B14, B15
- 2. Mairie de quartier
Fontaine d'Ouche**
13, place de Fontaine d'Ouche
03 80 74 52 00
Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 18h
Divia : L3, Corol
- 3. Mairie de quartier Grésilles**
6, avenue des Grésilles
03 80 74 52 03
Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 18h
Divia : T1, L3, Corol, F40
- 4. Mairie de quartier Mansart**
2, boulevard Mansart
03 80 74 52 04
Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 18h
Divia : B12
- 5. Mairie de quartier
Toison d'Or**
10, place Granville
03 80 48 83 83
Du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 18h
Divia : L6

Je m'informe

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE INFORMÉ DES ACTUALITÉS MUNICIPALES ? PLUSIEURS ALTERNATIVES S'OFFRENT À VOUS.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR INTERNET ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

dijon.fr

metropole-dijon.fr

facebook.com/villedeDijon

twitter.com/dijon (dans vos tweets, taguez-nous : @dijon)

linkedin.com/company/ville-de-dijon

instagram.com/villededijon

ABONNEZ-VOUS AUX NEWSLETTERS THÉMATIQUES

→ Inscrivez-vous sur dijon.fr

RETROUVEZ VOS MAGAZINES EN LIGNE ET DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES

Dijon Mag tous les mois et *Dijon métropole* tous les trimestres (également sur dijon.fr et metropole-dijon.fr). Pour proposer un sujet à la rédaction ou signaler un problème de distribution : dijonmag@ville-dijon.fr.

SURVEILLEZ LES 26 « JOURNAUX ÉLECTRONIQUES D'INFORMATION » RÉPARTIS DANS LA VILLE

Ils diffusent des informations pratiques et événementielles 24h/24.

SUIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL ET MÉTROPOLITAIN

C'est le lieu où se prennent les décisions importantes pour la ville. Le conseil municipal se tient salle de Flore environ tous les deux ou trois mois, dates et heure sur dijon.fr. Les conseils municipaux et métropolitains sont publics et retransmis en direct, sur la page Facebook de la ville de Dijon (conseil municipal) et le site metropole-dijon.fr (conseil métropolitain).

Démocratie locale

Grâce aux budgets participatifs, les commissions de quartier mettent en œuvre des projets proposés par les habitants pour améliorer la vie quotidienne à Dijon.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur dijon.fr/Je-participe/Democratie-participative/Les-commissions-de-quartier

Co-construire la ville

Participez à la vie municipale :

- en assistant aux réunions des commissions de quartier (dates et lieux sur dijon.fr)
- en participant aux enquêtes publiques sur les grands projets : consultations en cours sur dijon.fr, rubrique « Concertations préalables et enquêtes publiques ».
- en vous impliquant dans le Conseil municipal d'enfants, etc.

Plateforme participative en ligne

Sur jeparticipe.dijon.fr commentez, likez et interpellez directement le maire dans la rubrique « Monsieur le maire, j'ai une idée ».

Pour être alerté :

- en cas de risques (canicule, neige, intempéries, inondations)
 - en cas de perturbations du service public (mouvements de grève...)
 - dijon.fr rubrique *téléservices*
-



Mes élus



François Rebsamen
Maire de Dijon,
président de Dijon métropole,
ancien ministre

LES ADJOINT(E)S AU MAIRE



Nathalie Koenders
Première adjointe.
Administration générale, démocratie
locale, personnel, tranquillité
publique, plan de sauvegarde
et quartier centre-ville

Georges Maglica
Finances et affaires juridiques

Colette Popard
Logement, politique de la ville, médiation
et délégué du quartier Chevreul-Parc

Pierre Pribetich
Urbanisme et délégué du quartier Grand Sud

Stéphanie Modde
Écologie urbaine et cadre de vie

François Deseille
Cité internationale de la gastronomie et du vin

Françoise Tenenbaum
Solidarité, santé et personnes âgées

Anne Dillenseger
Éducation, et délégué du quartier Bourroches - Port du Canal - Valendons

Nuray Akpınar-Istiquam
Insertion, formation et action sanitaire et sociale

Patrice Château
Environnement

Christine Martin
Culture, animation et festivals, et délégué
du quartier Maladière - Drapeau - Clémenceau

Hamid el Hassouni
Jeunesse et enseignement supérieur, et délégué du quartier Grésilles

Lê-Chinh Avena
Petite enfance

Sladana Zivkovic
Relations internationales, tourisme et congrès

Jean-Patrick Masson
Énergie, patrimoine municipal et propreté

Danielle Juban
Attractivité, commerce et artisanat

Joël Mékhantar
Modernisation du service public et informatique

Élizabeth Revel

Anciens combattants

Dominique Martin-Gendre

Équipements, travaux urbains, circulation, politique de l'âge

Christophe Berthier

Vie associative, fraternité, diversité,
lutte contre les discriminations et à l'accessibilité

Claire Tomasseli

Sports

**LES CONSEILLER(E)S DÉLÉGUÉ(E)S****Jean-Yves Pian**

Tranquillité publique, sécurité civile, protection civile,
plan de sauvegarde et sports

Hélène Roy

Culture et musique

Mohamed Bekhtaoui

Coordination des permanences de quartier

Denis Hameau

Quartier Montchapet

Badiaâ Maslouhi

Politique de la ville, nouveaux quartiers et sports

Sandrine Hily

Démocratie locale et délégué du quartier Varennes-Toison d'Or - Joffre

Lionel Bard

Musées, lecture publique et secteur sauvegardé

Benoît Bordat

Commerce, et délégué du quartier Université

Aline Ferrière

Quartier Fontaine d'Ouche-Larrey-Faubourg Raines

Lydie Pfander-Mény

Lien intergénérationnel

Hyacinthe Diouf

Veille urbaine et Sports

Delphine Blaya

Vie associative

Christine Durnerin

Achats durables dans la commande publique

LES CONSEILLER(E)S

Océane Charret-Godard | Jehan-Philippe Contesse | Laurence Favier

Frédéric Faverjon | Catherine Hervieu

Cécile Chevalier | Marien Lovichi | Chantal Trowborst

Jean-Claude Decombard | Didier Martin | Charles Rozoy

Alain Houpert | Catherine Vandriessse

Laurent Bourguignat | Virginie Voisin-Vairelles

Franck Ayache | François Hélie

Emmanuel Bichot | Bernard Bonoron | Stéphane Chevalier

Marie-Claude Mille | Chantal Outhier

Edouard Cavin | Frédérica Désaubliaux

Mes formalités administratives

DANS LES POINTS D'ACCUEIL
OU EN LIGNE, LA VILLE FACILITE
VOS DÉMARCHES.

DES DÉMARCHES SIMPLIFIÉES EN LIGNE

Un nombre croissant de formalités s'effectue désormais via internet.

Un espace « e-services » est disponible 24h/24 et 7j/7
pour vos démarches en ligne sur :

- le portail teleservices.dijon.fr
- l'appli MyDijon

Créez un compte usager : il vous permettra d'accéder
à tous les services du portail en temps réel.



PAS D'ORDINATEUR, PAS D'INTERNET ?

Vous n'avez pas d'ordinateur chez vous ?

Des postes informatiques sont à votre disposition et vous pouvez demander
l'aide des agents présents :

- 11, rue de l'Hôpital
- dans les mairies de quartier Fontaine d'Ouche, Mansart et Toison d'Or
- à la maison des seniors.

*Rendez-vous également dans les points d'accès numérique
de Dijon et son agglomération (Panda)*

- **1^{er} Mai**
Maison des associations
2, rue des Corroyeurs
- **Baudelaire**
Espace Baudelaire
25, avenue Charles-Baudelaire
- **Bourroches**
MJC des Bourroches
31, boulevard Eugène-Fyot
- **Chevreul**
Ecole élémentaire Chevreul
6, rue Joseph-Milsand
- **Drapeau**
69, avenue du drapeau
- **Fontaine d'Ouche**
Maison-phare
2, allée de Grenoble
- **Grésilles**
Centre multimédia
(médiathèque Champollion)
14, rue Camille-Claudé
- **Jardin des Sciences**
Planétarium Hubert-Curien
14, rue Jehan-de-Marville
- **Université**
Campus universitaire
avenue Alain-Savary

03 80 48 84 14 | webmestrepanda@ville-dijon.fr | www.panda.ville-dijon.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Cette inscription est obligatoire dès l'âge de 18 ans.
Localisez votre bureau de vote sur dijon.fr.
Cour de Flore | 03 80 74 52 60
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

→ Européennes 2019



Les Français seront appelés à voter le dimanche 26 mai pour choisir leurs 79 représentants au Parlement européen, élus pour un mandat pour 5 ans. Pour participer au scrutin, vous avez jusqu'au 31 mars pour vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.



CHANGEMENT DE NOM OU DE PRÉNOM

Service de l'état-civil

Palais des ducs et des États de Bourgogne | Cour de Flore
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h20 à 17h20
Le samedi de 9h30 à 12h30 pour les formalités administratives uniquement

Et dans votre mairie de quartier
Prenez rendez-vous sur dijon.fr



NAISSANCE

Hôtel de ville de Dijon

Place de la Libération CS73310 - 21033 Dijon Cedex
03 80 74 51 51

Cour de Flore | 03 80 74 51 85

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h20 à 17h20



MARIAGE, PACS, BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Hôtel de ville de Dijon

Place de la Libération CS73310 - 21033 Dijon Cedex
03 80 74 51 51

Cour de Flore

03 80 74 53 61 (mariage) | 03 80 74 73 44 (Pacs)

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h20 à 17h20

L'enregistrement des Pacs s'effectue uniquement sur rendez-vous, sous réserve de la validation de votre dossier.



DÉCÈS

Cimetière municipal | 239, rue d'Auxonne | 03 80 48 80 07

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

Divia : B12

Cimetière intercommunal | RD 126 (hameau de Mirande)

Ouverture du cimetière tous les jours de 8h à 18h

(du 15 mars au 2 novembre), de 8h à 17h (du 3 novembre

au 14 mars). Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h (18h en été) et le samedi de 9h à 12h.

03 80 63 73 26 (cimetière) et 03 80 63 85 67 (crématorium)

Divia : B16



Faites-vous recenser

Une campagne de recensement a lieu chaque année.

Répondre aux agents recenseurs est une obligation et un devoir civique.

Mon logement

DEMANDE D'UN LOGEMENT À LOYER MODÉRÉ, DÉPÔT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE, AIDE À LA PROPRIÉTÉ, AIDES À LA RÉNOVATION : VOICI LE MODE D'EMPLOI.



DEMANDEZ UN LOGEMENT À LOYER MODÉRÉ

Si vous voulez déposer un dossier pour une accession à un logement à loyer modéré, une unique plateforme de demande est à votre disposition.

→ **Demande en ligne sur** demandelogeementbourgognefranchecomte.fr
Service logement de la ville de Dijon : 03 80 74 57 37

→ Les bailleurs sociaux dans la métropole

Action Logement | 22, boulevard Clemenceau | 03 80 73 96 00 | granddijonhabitat.fr

Grand Dijon Habitat | 2 bis, rue du Maréchal Leclerc | 03 80 71 84 00 | granddijonhabitat.fr

CDC Habitat Social (ex Scic Habitat Bourgogne)

41, avenue Françoise-Giroud | 0 810 713 575 | bourgogne.scichabitat.fr

Orvitis | 17, boulevard Voltaire | 0810 021 000 | orvitis.fr

Habellis (ex Villéo) | 28, boulevard Georges-Clemenceau | 03 80 68 28 00 | habellis.fr

ICF Sud-Est Méditerranée | 10, avenue Maréchal Foch | 03 80 45 90 40 | icfhabitat.fr/sud-est-mediterranee

LA LOCATION-ACCESSION : L'AUTRE FAÇON DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Il s'agit d'un dispositif sécurisé pour l'achat de sa résidence principale. Conditions d'éligibilité et programmes immobiliers concernés sur metropole-dijon.fr - 03 80 50 35 30

BÉNÉFICIEZ D'UN COUP DE POUCE POUR FINANCER VOTRE RÉNOVATION

Dijon métropole vous aide à financer les travaux pour améliorer la performance énergétique ou le confort de votre logement.

→ **Renseignements** : Soliha | 4, rue de la Redoute à Saint-Apollinaire
03 80 60 83 15 | contact.metropole-dijon@soliha.fr | soliha.fr

DÉCLARATION PRÉALABLE, PERMIS DE CONSTRUIRE, DE DÉMOLIR OU D'AMÉNAGER, AUTORISATION D'OUVERTURE DE CHANTIER, DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT, PLAN LOCAL D'URBANISME...

Téléchargement de ces documents sur metropole-dijon.fr rubrique « urbanisme ».

Dijon métropole | 40, avenue du Drapeau | 03 80 50 35 35 |

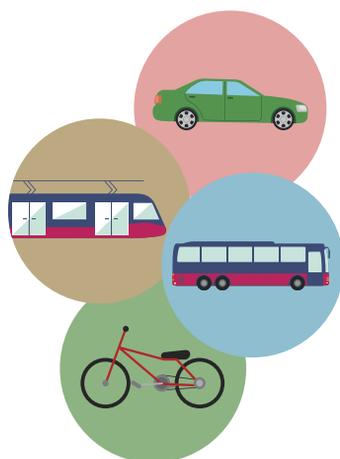


Problème de salubrité dans votre logement ?

Le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) de la ville de Dijon peut intervenir auprès du propriétaire dans des situations portant atteinte à votre santé. Il dispose également d'une station de désinfection, désinsectisation et dératisation.
03 80 48 80 60 | police-sanitaire@ville-dijon.fr

Mes déplacements

TRAMWAYS, BUS, VÉLOS
EN LIBRE-SERVICE,
PARKINGS SOUTERRAINS,
SERVICE D'AUTOPARTAGE...
À DIJON, VOS DÉPLACEMENTS
SONT FACILES.



DIVIA MOBILITÉS

C'est votre interlocuteur unique pour le réseau bus et tram, le stationnement payant de surface, en parking souterrain ou en parking-relais, la fourrière automobile, les services de vélos (DiviaVélo et DiviaVélodi).

Agence commerciale DiviaMobilités

16, place Darcy

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h

03 80 11 29 29 (du lundi au samedi de 7h à 20h)

divia.fr

Accès bus et tram : T1, T2, L3, L4, L5, B10, B12, B13, B18, B20

→ Pour être informé en temps réel

téléchargez l'application DiviaMobilités sur votre smartphone

[facebook.com/DiviaMobilites](https://www.facebook.com/DiviaMobilites)

Twitter : @DiviaMobilites

→ **Nouveau, pratique** : payez votre stationnement de surface avec les applications Whoosh et Paybyphone

CITIZ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

17 voitures en autopartage à Dijon, c'est la solution pour des déplacements automobiles économiques et écologiques.

→ Neuf stations

Drapeau, Auditorium, Trémouille, Théâtre, Cordeliers, Monge, Gare, 1^{er}-Mai et 30 octobre.

03 80 55 14 14, bfc@citiz.fr

→ Inscriptions & professionnels (sur rendez-vous) :

9B, cour de la Gare (à côté du Quick)

bfc.citiz.coop

MOBIGO

C'est le service d'information sur l'ensemble des mobilités en Bourgogne-Franche-Comté (transports publics urbains, inter-urbains, TER...) et un guichet intermodal pour acheter ses titres de transport. Hall de la gare | 03 80 11 29 29 mobigo-bourgogne.com



Optez pour le paiement sans contact

Désormais, vous pouvez payer directement votre Pass 1h à bord des tramways et des bus en présentant votre carte bleue sans contact devant le valideur.

Mes enfants, ma famille



PLUSIEURS STRUCTURES ACCUEILLEN
VOS ENFANTS : INFORMEZ-VOUS,
INSCRIVEZ LES ET PAYEZ EN LIGNE,
AU PRORATA DE VOS REVENUS, SUR DIJON.FR.

POUR CELA : CRÉEZ VOTRE COMPTE CITOYEN PUIS VOTRE DOSSIER FAMILLE

Sur dijon.fr rubrique *mydijon*

Un accompagnement dans ces démarches dématérialisées vous est proposé au

11, rue de l'Hôpital (de 8h à 18h) et dans les mairies
de quartier Toison d'Or, Fontaine d'Ouche
et Mansart (9h-12h et 13h30-18h) | 03 80 74 51 51

PARTICIPEZ À UNE RÉUNION D'INFORMATION SUR L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Chaque 1^{er} jeudi du mois de 16h à 18h
à l'Espace Baudelaire, 27, rue Charles-Baudelaire.
Divia : T2, L4, B17

L'accueil petite enfance est ouvert tous les matins
de 8h à 12h au 11 rue de l'hôpital.
petiteenfance@ville-dijon.fr

PARTICIPEZ AUX ANIMATIONS ET BÉNÉFICIEZ DES SERVICES-DES STRUCTURES DE QUARTIER

MJC Maladière | 21-25, rue Balzac | 03 80 48 80 10
MJC - Centre social Montchapet | 1 ter, rue de Beaune | 03 80 55 54 65
Centre social des Grésilles | 3-5, rue Jean XXIII | 03 80 71 33 33
MJC Dijon Grésilles | 11, rue Castelnau | 03 80 71 55 24
Centre social Le Tempo | 21, rue Maurice-Ravel | 09 53 01 78 55
Accueil jeunes Mansart | 28, rue Le Jolivet | 03 80 37 72 41
MJC - Centre social des Bourroches | 31, boulevard Eugène-Fyot |
03 80 41 23 10
Espace Baudelaire | 27, avenue Charles-Baudelaire | 09 51 82 86 33
La Maison-phare | 2, allée de Grenoble | 03 80 45 45 26

Restauration scolaire

Chaque jour,
la cuisine centrale
de la ville prépare
les repas
de 7300 enfants
inscrits dans
les restaurants
scolaires.

Des menus équilibrés,
variés, comportant
30% de bio, pour
des enfants en forme
et en bonne santé.



Alerte SMS

Si exceptionnellement, l'accueil périscolaire ou la restauration scolaire ne fonctionnent pas dans l'école de votre enfant, vous serez informé par SMS la veille.

Pensez à mettre à jour votre numéro de téléphone mobile
dans votre dossier famille sur dijon.fr

Ma santé

DANS LE CADRE DU PROJET "DIJON VILLE SANTÉ", DE NOMBREUSES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION SONT MENÉES POUR VOUS AIDER À PRENDRE SOIN DE VOUS.

DIJON JOUE LA CARTE DE LA PRÉVENTION

La ville pilote et soutient les campagnes de prévention telles qu'Octobre rose (cancer du sein) ou la journée mondiale de lutte contre le Sida et organise des événements autour de la nutrition (le village "goût - nutrition - santé" en mars, par exemple). Elle donne des conseils sur le brossage des dents dans les accueils périscolaires ; son service d'hygiène et de santé veille à la salubrité des habitations, au respect des normes sanitaires dans les restaurants, à la qualité de l'eau, etc.

Direction Santé Hygiène | 03 80 48 80 85
vaccinations@ville-dijon.fr

Vos adresses utiles

- **CHU Dijon Bourgogne**
2B, boulevard maréchal de Lattre de Tassigny
T1 Arrêt CHU-Hôpitaux
03 80 29 30 31 | chu-dijon.fr
Samu : 15
Sourds : 114
- **Centre régional de lutte contre le cancer Georges-François-Leclerc**
1, rue Professeur Marion
T1 Arrêt CHU-Hôpitaux
03 80 73 75 00 | cgfl.fr
- **Hôpital privé Dijon-Bourgogne**
22, avenue Françoise-Giroud
T2 Arrêt pôle santé
03 74 82 21 21
hopital-prive-dijon-bourgogne.ramsaygds.fr
- **Caisse primaire d'assurance maladie de Dijon**
1D, boulevard de Champagne (quartier Auditorium)
T1 arrêt auditorium
36 46 (service 0,06 €/min + prix d'un appel) | ameli.fr
- **Maison du don du sang**
2, rue du Stade
T1 Arrêt Parc des Sports
03 80 70 60 10 | dondesang.efs.sante.fr



J'agis pour la biodiversité

CHACUN PEUT FAIRE UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT. LE JARDIN DES SCIENCES OU LATITUDE 21 OUVRONT LA VOIE ET VOUS ACCOMPAGNENT.



VÉGÉTALISEZ VOTRE PIED DE MUR OU LE PIED D'UN ARBRE DEVANT CHEZ VOUS

Un "permis de végétaliser" valant Autorisation d'Occupation Temporaire à titre gratuit du domaine public est attribué à chaque personne qui en fait la demande pour végétaliser un site de son choix.

→ **Inscrivez-vous** sur le site jadopteunarbre.dijon.fr

CONTRIBUEZ AUX SCIENCES PARTICIPATIVES

Enrichissez la connaissance scientifique en prenant des photos de plantes ou d'animaux près de chez vous.

→ **En savoir plus** : ma-nature.dijon.fr

SUIVEZ DE PRÈS L'ACTUALITÉ DU JARDIN DES SCIENCES

Expositions, ateliers, soirées débats, rencontres...

Le Jardin des sciences est un lieu de diffusion et de partage des connaissances sur la biodiversité. Avec son planétarium, son muséum (ouvert tous les jours sauf le mardi, entrée gratuite) et son jardin botanique, le Jardin des sciences offre une vision complète et transverse sur l'ensemble des sciences de la nature.

1, avenue Albert 1^{er} | 03 80 48 82 00
ma-nature.dijon.fr

Divia : T1, T2, L3, L4, L5, B12, B13, B18

ET CELLE DE LATITUDE 21, LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE DIJON MÉTROPOLE

Présentation et production d'expositions, organisation de conférences et d'évènements à destination de tous les publics. Ateliers ludiques et pédagogiques.

33, rue de Montmuzard
03 80 48 09 12 | latitude21.fr
Du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Le samedi : 14h-19h

Divia : T1, L3, Corol

Plantez un arbre pour votre enfant

Chaque année en octobre, si vous avez eu un enfant dans l'année écoulée, participez, à l'invitation de la ville, à la plantation d'un arbre sur le plateau de La Cras.

→ **La forêt des enfants, informations sur** dijon.fr



Je gère mes déchets

OBJETS ENCOMBRANTS À FAIRE ENLEVER ? ENVIE DE VOUS LANCER DANS LE COMPOSTAGE ?



INFORMEZ-VOUS

Consultez le site trionsnosdechets-dijon.fr
Cliquez sur le lien « infos et alertes » pour recevoir des informations pratiques par e-mail ou par SMS (par exemple la date à laquelle un service spécial pourra ramasser votre sapin de Noël)

DEMANDEZ UN BAC, UN ENLÈVEMENT D'OBJETS ENCOMBRANTS

0 800 12 12 11 (service et appels gratuits)
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

DEMANDEZ UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

En fonction de la taille de votre jardin et de votre production de biodéchets : déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café...) et déchets verts de jardin (feuilles mortes, petites tailles...), vous pouvez dès à présent réserver un ou deux composteurs individuels au volume de votre choix.

03 80 76 56 31
collecteselective@metropole-dijon.fr

BESOIN D'INFOS SUR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

L'association Arborescence accompagne les résidents de copropriétés ou d'habitat social, les entreprises et les jardiniers volontaires. L'objectif est de réduire la quantité et le coût de traitement des déchets (verts et résidus de cuisine), mais aussi de créer du lien social entre habitants, jardiniers ou collègues tout en produisant du compost gratuit.

03 80 76 39 69
collecteselective@metropole-dijon.fr

SE RENDRE DANS SA DÉCHETTERIE

Dijon métropole met à votre disposition 5 déchetteries (réservées aux habitants résidant sur le territoire de Dijon métropole). Accès gratuit réservé aux véhicules de hauteur inférieure à 1,90m.

Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette.

Ouverture tous les jours, sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Novembre-avril : du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h ;

le samedi 9h-13h et 14h-18h ; le dimanche 9h-12h

Mai-octobre : du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-19h ;

le samedi 9h-19h ; le dimanche 9h-13h



Réduisons nos déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Chacun peut agir : acheter en vrac, coller un Stop Pub sur sa boîte aux lettres, faire du compostage...

www.trionsnosdechets-dijon.fr

La culture



À DIJON,
CAPITALE CULTURELLE,
LA CULTURE
EST ACCESSIBLE
À TOU(TE)S.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, C'EST GRATUIT

Rendez-vous dans l'une des neuf bibliothèques pour vous inscrire et emprunter livres, CD, magazines...

Centre-ville La Nef | 1, place du Théâtre | 03 80 48 82 55

Bibliothèque centre-ville jeunesse | 7, rue de l'École de droit |
03 80 48 28 42

Patrimoine et étude | 5, rue de l'École de droit | 03 80 48 82 30

Médiathèque Champollion | 14, rue Camille-Claudé | 03 80 48 84 00

Médiathèque du port du canal | place des Mariniers | 03 80 48 84 28

Bibliothèque de la Fontaine d'Ouche | Place de la Fontaine d'Ouche
André-Gervais | 03 80 48 82 27

Bibliothèque Mansart | 2, boulevard Mansart | 03 80 48 80 50

Bibliothèque Maladière | 21, rue Balzac | 03 80 48 82 29

Ludothèque La Récré | 33, boulevard des Martyrs de la Résistance |
03 80 73 51 09

→ **Retrouvez les services / ressources en ligne
et le programme culturel sur bm-dijon.fr**

LES MUSÉES MUNICIPAUX, C'EST GRATUIT AUSSI

Les musées de la ville de Dijon sont ouverts tous les jours
sauf le mardi et les jours fériés (1^{er} janvier, 1^{er} et 8 mai, 14 juillet,
1^{er} et 11 novembre, 25 décembre).

musees.dijon.fr

Musée des Beaux-Arts | Palais des ducs et des États de Bourgogne |
03 80 74 52 09

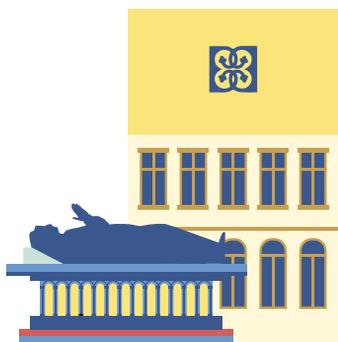
Le Musée des Beaux-Arts rouvrira ses portes le 17 mai 2019
beaux-arts.dijon.fr

Musée Rude | Rue Vaillant | 03 80 74 52 09

Musée archéologique | 5, rue Docteur Maret | 03 80 48 83 70

Musée de la Vie bourguignonne Perrin-de-Puycousin | 17, rue Sainte-Anne |
03 80 48 80 90

Musée d'Art sacré | 17, rue Sainte-Anne | 03 80 48 80 90



Pour finaliser sa métamorphose,
le musée des Beaux-Arts sera fermé du 1^{er} janvier
au 16 mai 2019. Durant cette période, seule la salle
des tombeaux restera accessible aux visiteurs,
par l'accès « passage du logis du Roy ».
Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9h30 à 18h.
Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} et 8 mai.
Entrée libre et gratuite.

LES SCÈNES CONVENTIONNÉES

Opéra de Dijon | 11, boulevard de Verdun | 03 80 48 82 82 | opera-dijon.fr

Le TDB (Théâtre Dijon Bourgogne) | Parvis Saint-Jean, rue Danton
03 80 30 12 12 | tdb-cdn.com

La Vapeur | 42, avenue de Stalingrad | 03 80 48 86 00 | lavapeur.com

La Minoterie | 75, avenue Jean Jaurès | 03 80 48 03 22

laminoterie-jeunepublic.fr

Art Danse CDCN (Centre de Développement Chorégraphique National)

41, rue d'York | 03 80 73 97 27 | art-danse.org

POUR DÉCOUVRIR L'ART CONTEMPORAIN

Le Consortium, centre d'art contemporain

37, rue de Longvic | 03 80 68 45 55 | leconsortium.fr

Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h, vendredi jusqu'à 20h.

FRAC Bourgogne | 41, rue des Ateliers | 03 80 67 18 18 | frac-bourgogne.org

Les sports

INITIATION, PRATIQUE
RÉGULIÈRE OU DE HAUT
NIVEAU... TOUT EST POSSIBLE,
À DES TARIFS ADAPTÉS
AUX REVENUS DE CHACUN.



ACHETEZ DES ENTRÉES POUR LA PISCINE, LA PATINOIRE OU POUR LE SKATE PARC

→ dijon.fr

INSCRIVEZ-VOUS AUX ACTIVITÉS DE DIJON SPORT DÉCOUVERTE OU DIJON SPORT LOISIRS

Une quarantaine d'activités est proposée aux adultes, aux adolescents et aux enfants dès 2 ans sur le temps périscolaire, les mercredis, les samedis et les soirs après l'école.

dijon.fr (dans la limite des places disponibles).

Après avoir complété votre dossier famille, choisissez l'activité qui vous intéresse

Votre dossier famille devra être créé au minimum 24 heures avant toute demande d'inscription à Dijon sport découverte.

TROUVEZ VOTRE CLUB

L'office municipal du sport édite un annuaire des clubs sportifs dijonnais.

17, rue Léon-Mauris | 03 80 48 84 58 | omsdijon.fr

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-18h

Mercredi : 8h-12h25 et 14h-18h

Vendredi : 8h-16h45

DEMANDEZ LA PRISE EN CHARGE DE LA LICENCE DE VOS ENFANTS

→ dijon.fr, rubrique *Sortir / Bouger*

Gardez la forme

En faisant du sport régulièrement
et en mangeant équilibré.

Shopping et gastronomie

À DIJON CŒUR DE VILLE, ZONE TOURISTIQUE, LES COMMERCES SONT OUVERTS MÊME LE DIMANCHE MARCHÉS, BOUTIQUES, CENTRES COMMERCIAUX... SUIVEZ LE GUIDE.



LES MARCHÉS

Une question sur les marchés de la ville de Dijon ?
03 80 74 59 26 ou 03 80 74 51 01

→ Sous les halles centrales, et autour

- mardi matin
- jeudi matin
- (sous les halles uniquement)
- vendredi matin
- samedi matin et toute la journée dans le secteur piétonnier environnant.
- dimanche matin : brunch des halles de mai à septembre.

Réservation conseillée :

bhd.otdijon.com

Divia : T1, T2, L4, City

DiviaPark : Trémouille,

Grangier, Dauphine

DiviaVélodi : Trémouille,

place Grangier,

place Notre-Dame

→ À la Fontaine d'Ouche

- mercredi matin

Divia : L3, Corol

→ Au Petit Cîteaux

- mercredi matin

Divia : T2, L5, B12

→ Aux Grésilles : marché central

- jeudi matin

- samedi matin

Divia : T1, L3, Corol

→ Au Port du Canal

- Mercredi de 8h à 13h

Esplanade du canal

Quai Nicolas Rolin

Divia : T2 - arrêt 1^{er} mai

ou Liane 4 arrêt Faubourg Raines

→ Sur la Place des Cordeliers

1^{er} dimanche de chaque mois

Divia : Navette City - arrêt

Parvis-Saint-Jean



L'UNESCO a inscrit le repas gastronomique des français au patrimoine immatériel de l'humanité. Avec Lyon, Rungis et Tour, Dijon constitue le "réseau des cités de la gastronomie".

POUR VOTRE SHOPPING EN CŒUR DE VILLE

Shop in Dijon, fédération des commerçants du centre-ville
6 bis, place Grangier | 03 80 50 99 90
www.shop-in-dijon.fr
Divia : L4, City
DiviaPark : Grangier
DiviaVélodi : place Grangier

CHINER À DIJON

→ Retrouvez le calendrier des vide-greniers et brocantes sur dijon.fr

Balade connectée

Au centre-ville, le wifi Dijon métropole, c'est pour tou(te)s et c'est gratuit.



Je (re)découvre Dijon

VISITES CULTURELLES OU GOURMANDES,
ACCÈS À LA TOUR PHILIPPE LE BON,
DÉGUSTATIONS « LES JEUDIS VIN »...
L'OFFICE DE TOURISME VOUS PROPOSE
TOUTE L'ANNÉE UNE PROGRAMMATION
RICHE ET VARIÉE.

OFFICE DE TOURISME DE DIJON MÉTROPOLE

11, rue des Forges
21000 Dijon
www.destinationdijon.com
0 892 700 558 (0.35 €/mn)



Avril à septembre

Du lundi au samedi :
9h30 - 18h30
Dimanche et jours fériés :
10h - 18h

Octobre à mars

Du lundi au samedi :
9h30 - 13h et 14h - 18h
Dimanche et jours fériés : 10h - 16h

Fermetures exceptionnelles

Les 24 et 31 décembre à 16h
Le 25 décembre et le 1^{er} janvier

DIJON CITY PASS

L'Office de tourisme de Dijon métropole propose :

- Un nouveau "Dijon City Pass"
numérique permettant :
Un accès gratuit aux prestations
touristiques incontournables de
la métropole.

Un accès gratuit à certaines visites
et dégustations à Dijon et dans
l'ensemble de la métropole

→ **Retrouvez les animations
et grands événements 2019**
sur www.destinationdijon.com



CLIMATS DU
VIGNOBLE DE
BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL

L'inscription des Climats des vignobles
de Bourgogne à l'UNESCO constitue
une reconnaissance unique de la Côte viticole
dont le secteur sauvegardé de la ville de Dijon
fait partie intégrante.

Je suis nouvel arrivant

DIJON EST L'UNE DES VILLES OÙ L'INSTALLATION EST LA MOINS COÛTEUSE, SELON UNE ÉTUDE DU SITE SELOGER.COM. VOICI LES BONS PLANS POUR BIEN PRÉPARER VOTRE ARRIVÉE.

BLOQUEZ DES PLACES DE STATIONNEMENT POUR EMMÉNAGER

03 80 74 51 51 ou dijon.fr, rubrique téléservices

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Tous les ans, en octobre, le maire invite les nouveaux habitants dans les salons de l'Hôtel de ville

PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DU NOUVEL HABITANT 2018-2019

dijon.fr, rubrique kiosque

Je suis étudiant



DEMANDEZ UN LOGEMENT ÉTUDIANT

Crous de Dijon 3, rue docteur Maret
03 45 34 84 00 | crous-dijon.fr ou dijon.fr

DEMANDEZ UNE BOURSE MUNICIPALE

La ville vous donne un coup de pouce pour vos études.

→ **Démarches** sur dijon.fr (septembre-octobre)

ACHETEZ VOTRE CARTECULTURE

Cette carte coûte 5 euros pour un an et permet ensuite de profiter des spectacles dans la métropole pour 5,50 euros.

→ **Renseignements** sur metropole.dijon.fr « enseignement et recherche » et achat en ligne sur dijon.fr, rubrique téléservices

DÉCROCHEZ UN JOB À LA VILLE

Chaque année, la ville de Dijon recrute environ 350 étudiants (restauration scolaire, accueil périscolaire ou centres de loisirs).

→ **Candidatez** auprès de la Direction des ressources humaines
CS 73310 - 21033 Dijon cedex | drh-recrutement@ville-dijon.fr

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Vous êtes étudiant étranger ? Le maire vous invite pour une soirée dans la grande salle des États de l'Hôtel de ville.

Faites-vous connaître auprès du pôle international de l'université de Bourgogne : 03 80 39 50 17 | international@u-bourgogne.fr

Vous avez la bougeotte...

Vous pouvez effectuer un service civique dans une ville partenaire de Dijon

Informations : CRIJ (centre régional d'information jeunesse)
2, rue des Corroyeurs | 03 80 44 18 29 | ijbourgogne.com

Et pour vos études, vos stages ou vos voyages en Europe

Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté : www.bourgognefranchecomte.fr
Atelier mobilité Léo Lagrange | 09 80 31 21 05 / 06 85 72 92 36



Je suis senior

LA VILLE DE DIJON A CHOISI DE RELEVER
LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT
DE LA POPULATION EN S'ENGAGEANT
DANS UN PROJET GLOBAL DE POLITIQUE
DE LA VILLE ET D'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE EN FAVEUR DES SENIORS



LA MAISON DES SENIORS

C'est un lieu unique d'information : accès aux droits, loisirs, culture, prévention, actions mises en place pour les seniors...

Rue Mère Javouhey
03 80 74 71 71
maisondesseiors@ccas-dijon.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

*Divia bus&tram : T1 et T2, City, L3, L6 et F40,
place de la République
DiviaPark : trémouille
DiviaVélodi : maison des seniors*

LE SERVICE ACCUEIL-INFORMATION-ANIMATION

Il déploie - entre autres - des animations gratuites, organise le repas de fin d'année et le spectacle de la semaine bleue.
Si vous le souhaitez, il peut vous inscrire sur le « registre canicule ».
En cas d'alerte canicule, vous serez contacté(e) chaque jour par un agent de la cellule canicule.
cellule.canicule@ccas-dijon.fr

→ **Obtenez de l'aide auprès du service social-gérontologique du CCAS**
maisondesseiors@ccas-dijon.fr

Rendez-vous au guichet unique
11, rue de l'Hôpital à Dijon
03 80 74 71 71

BÉNÉFICIEZ DU SERVICE DE LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE

Il permet de recevoir une alimentation équilibrée et adaptée par le biais d'une visite attentive.

→ **Renseignements** au 03 80 48 83 90

DEMANDEZ UNE PLACE AU CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR LES MARRONNIERS

Cet établissement accueille les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

5, avenue Albert-Camus
03 80 48 85 30
centredesmarronniers@ccas-dijon.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Divia : T2, L4, B17

OPAD, ASSOCIATION DES SENIORS DIJONNAIS

100 activités réparties en 8 domaines vous attendent chaque année.
Cour du Caron | 03 80 70 02 03 | accueil@opad-dijon.fr | opad-dijon.fr

Ville amie des aînés

Dijon prend en compte les besoins des seniors dans ses projets d'aménagement et propose des activités dédiées aux personnes âgées.
dijon.fr/Dijon-quotidien/seniors/ville-amie-des-ainés

Je suis en situation de handicap

LA VILLE A ENGAGÉ UN AMBITIEUX PROGRAMME POUR L'ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.



CCAS DE LA VILLE DE DIJON

Accueil et information

La Mission Handicap du centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dijon vous accueille et vous informe : accessibilité, activités, orientation auprès des associations, accompagnement aux démarches administratives, aide aux écrits et au numérique, lettre d'information, ...). Vous pouvez également demander un badge pour activer les feux sonores aux carrefours.

11, rue de l'Hôpital
03 80 44 81 00

→ Pour les personnes sourdes et malentendantes

par SMS : 06 18 48 71 61

par mail : mhremigius@ccas-dijon.fr

Accueil en langue des signes française (LSF). 

DIVIACCÈS SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE DÉDIÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Pour bénéficier de ce service, demander un dossier à l'Agence Divia Mobilités

Place Darcy
03 80 11 29 29
divia.services@divia.fr
dossier téléchargeable sur divia.fr

MDPH MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'accueil des personnes handicapées en établissement n'est possible que sur orientation de la MDPH

Dossier à retirer à la MDPH de Côte d'Or
1, rue Joseph Tissot à Dijon
0800 80 10 90

Je cherche un emploi, une formation

LA VILLE DE DIJON ET DIJON MÉTROPOLE AGISSENT EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DANS L'AGGLOMÉRATION. LES ORGANISMES COMPÉTENTS VOUS ORIENTENT DANS VOS RECHERCHES.

CRÉATIV' 21

Le cluster emploi-compétences du bassin dijonnais accompagne les demandeurs d'emploi.

Antenne des Grésilles*

Du lundi au mercredi : 9h-12h et 13h30-17h

jeudi : 13h30h-17h

vendredi : 9h-12h et 13h30-16h

Divia : L3

Antenne de Fontaine d'Ouche*

Lundi : 13h30-17h

mardi et mercredi 9h-12h et 13h30-17h

jeudi : 9h-12h

vendredi : 9h-12h et 13h30-16h

Divia : L3 et Corol

creativ21.fr | contact@creativ21.fr



MISSION LOCALE DE DIJON

Pour les 16-25 ans en recherche d'une formation ou d'un emploi.

Centre-ville | 8, rue du Temple | 03 80 44 91 44

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h à 17h (16h le vendredi)

Divia : T1, T2, L4, City

Antenne Grésilles*

Antenne Fontaine d'Ouche*

PÔLE EMPLOI

→ **Dijon Nord** : 33, rue Elsa-Triolet

→ **Dijon Sud** : 93, avenue Jean-Jaurès

→ **Dijon Est** : 2, rue des Charrières à Quetigny

→ **Dijon Ouest** : 5, boulevard Chanoine Kir

09 72 72 39 49 | pole-emploi.fr

* Antenne Grésilles | 17, avenue Champollion | 03 80 28 03 20

* Antenne Fontaine d'Ouche | 24 avenue du Lac | 03 80 43 08 14

Je suis entrepreneur

ALLO MAIRIE PRO

0 800 21 3021 (appel gratuit depuis un poste fixe, une réponse en 48h)
ou 03 80 74 54 53
guichetuniquepro@ville-dijon.fr

GUICHET UNIQUE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

11 bis, rue Victor-Dumay | 03 80 74 54 53
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

SERVICES ÉCONOMIQUES DE DIJON MÉTROPOLE

03 80 50 36 37 | dijon-metropole.com

AGENCE DIJON MÉTROPOLE DÉVELOPPEMENT

03 80 68 02 90 | dijon-metropole-developpement.com

RÉPONDRE À UN MARCHÉ PUBLIC

Direction de la commande publique de la ville de Dijon
et de Dijon métropole : 1, rue Sainte-Anne | 03 80 74 51 72
metropole-dijon.fr



Je participe à la vie associative

LE GRAND DEJ'

Chaque année en septembre, au bord du lac Kir, une journée d'information est dédiée aux associations
→ **Organisation** : UDMJC et Ligue de l'Enseignement
→ **Renseignements** : auprès de la maison des associations 03 80 74 56 56



LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Elle accompagne et soutient les associations dans leurs démarches administratives, leurs permanences, etc.
2, rue des Corroyeurs | 03 80 74 56 56 | maisondesassociations@ville-dijon.fr
Du lundi au vendredi : 9h-21h - Le samedi : 10h-18h

DÉPOSEZ UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Créez un compte (un par association), puis accédez aux différents formulaires de demandes d'aide.
dijon.fr

RÉSERVEZ UN CRÉNEAU DANS UN ÉQUIPEMENT SPORTIF

Créez un compte sur dijon.fr et effectuez votre demande en ligne

SOLLICITEZ UNE SALLE MUNICIPALE POUR UNE MANIFESTATION OU DÉPOSEZ UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE BUVETTE

Adressez un courrier à : Mairie de Dijon - CS 73310 - 21033 Dijon cedex

Numéros utiles

BRIGADE VERTE

03 74 80 51 53

LUTTE CONTRE LES TAGS

Allômairie : 0 800 21 3000 (appel gratuit depuis un poste fixe)

→ Délais d'interventions

48h pour les tags, 1h pour des propos injurieux, racistes ou discriminatoires.

L'intervention (gratuite) de la ville n'est possible que si le tag est visible depuis l'espace public.

AMACOD (ANTENNE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE CONTRE LES DISCRIMINATIONS)

Vous constatez ou faites l'objet d'une discrimination.

0 800 21 3000 (appel gratuit)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pour un problème d'ordre administratif ou social

Service des interventions sociales

11, rue de l'Hôpital

03 80 44 81 00

SERVICE DES OBJETS TROUVÉS

Si vous pensez avoir perdu quelque chose sur la voie publique

13, rue Victor-Dumay

03 80 74 52 22

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h30

DIJON MÉTROPOLE

40 avenue du drapeau

03 80 50 35 35

contact@metropole-dijon.fr

Ouvert au public pour toutes

démarches administratives,

du lundi au vendredi de 8h30

à 12h et de 13h30 à 18h.



- Samu 15
- Pompiers 18
- Police nationale 17 ou 03 80 44 55 00
- Allô Mairie 0 800 21 3000
(appel gratuit depuis un poste fixe) allomairie@ville-dijon.fr
En cas d'urgence uniquement : 03 80 74 51 51
- Police municipale
13, rue Victor-Dumay
03 80 74 51 53

Connectez-vous



dijon.fr
metropole-dijon.fr



facebook.com/villededijon



twitter.com/dijon (taguez-nous : @dijon)



linkedin.com/company/ville-de-dijon



instagram.com/villededijon



Plateforme participative jeparticipe.dijon.fr



Abonnez-vous aux
newsletters thématiques dijon.fr

www.dijon.fr

